



Marie séparation de bien

Par iris16

Bonjour,

mariée depuis 10 ans en couple depuis 18 ans mon mari a acheté une maison avant notre mariage mariée séparation de bien

Il me donne 450 euros par mois car il paie moins d'import car mariée je ne paie rien en électricité je travaille à temps partiel enfin je suis tombée malade. J'étouffe de cette situation je ne me sens pas chez moi je me sens piégée

As-t-il le droit de me mettre à la porte ?

quel est mon avenir dans cette situation ?